

ABD DISTRI
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : ROUTE DE JACOU, CD 112 LIEUDIT MAUMARIN
34920 LE CRES
893 652 297 RCS MONTPELLIER

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 AOUT 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 28 FÉVRIER 2026

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2026 s'élevant à 355 088 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	355 088 euros
------------------------	---------------

A l'apurement total du compte « Report à nouveau » débiteur	- 223 899 euros
---	-----------------

Le solde	131 189 euros
----------	---------------

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 314 220 euros.

L'associée unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 28 février 2026 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société se trouvent reconstitués à hauteur de la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

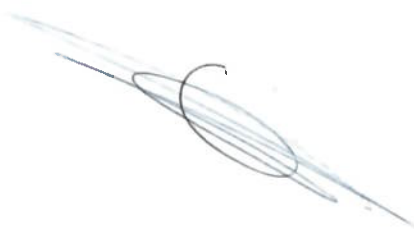
Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

La Présidence associée unique
P/ la Société DES-INVEST

Madame Anaïs DESGENETEZ

Monsieur Baptiste DESGENETEZ



SARL ABD DISTRI

route de Jacou CD 112, Lieux-Dit
34920 Le CRES

Exercice du 01/03/2025 au 28/02/2026

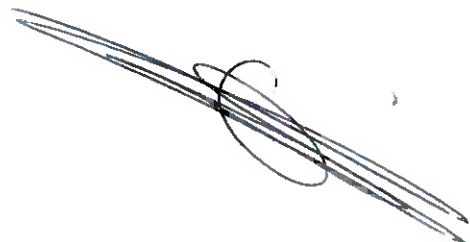
BILAN (ACTIF/PASSIF) - COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES

Certifiés conformes,

La Présidence associée unique
P/ la Société DES-INVEST

Madame Anaïs DESGENETEZ

Monsieur Baptiste DESGENETEZ



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SARL ABD DISTRI				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise route de Jacou CD 112, Lieux-Dit 34920 Le CRES				Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 8 9 3 6 5 2 2 9 7 0 0 0 1 9				Néant ☐ *						
						Exercice N clos le, 28/02/2026				
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC				
		Frais de développement *		CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG				
		Fonds commercial (1)		AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO				
		Constructions		AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	1 397	AS	836	560		
		Autres immobilisations corporelles		AT	5 911	AU	3 788	2 122		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV		AW				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations		CS		CT				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU		CV				
		Créances rattachées à des participations		BB		BC				
		Autres titres immobilisés		BD		BE				
		Prêts		BF		BG				
		Autres immobilisations financières*		BH	45 000	BI		45 000		
		TOTAL (II)		BJ	52 308	BK	4 624	47 683		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
			En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis			BR		BS					
Marchandises			BT	947 725	BU		947 725			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	3 362	BY		3 362		
		Autres créances (3)		BZ	545 101	CA		545 101		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	9 997	CE		9 997		
		Disponibilités		CF	627 263	CG		627 263		
				CH	30 449	CI		30 449		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CJ	2 163 900	CK		2 163 900			
	TOTAL (III)		CJ							
	Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW							
	Primes de remboursement des emprunts (V)		CM							
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)		CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 216 208	1A	4 624	2 211 583			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SARL ABD DISTRI		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)				DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	183 031
	Report à nouveau				DH	(223 899)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	355 088
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	325 220
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	96 108
	Provisions pour charges				DQ	42 165
	TOTAL (III)				DR	138 274
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	53 447
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	1 342 060
	Dettes fiscales et sociales				DY	335 576
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Instrument financier à terme				D1	
	Autres dettes				EA	17 003
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	1 748 088	
Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	2 211 583	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 748 088
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	53 447	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABD DISTRI							Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	19 622 282	FB		FC	19 622 282	
	Production vendue	biens *	FD	5 776	FE		FF	5 776	
		services *	FG	23 611	FH		FI	23 611	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	19 651 670	FK		FL	19 651 670	
	Production stockée*							FM	
	Production immobilisée*							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)							FP	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles							F1	
	Autres produits (1) (11)							FQ	2 766
			Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	19 654 437
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	16 664 927
	Variation de stock (marchandises)*							FT	61 450
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	1 106 744
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	115 444
	Salaires et traitements*							FY	1 144 906
	Cotisations sociales (10)							FZ	297 081
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements * (14)					GA	1 792
			– dotations aux dépréciations					GB	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *							GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							G1	
	Autres charges (12)							GE	2 006
			Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	19 394 354
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	260 082	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	3 396
	Reprises sur dépréciations							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières							G2	
			Total des produits financiers (V)					GP	3 396
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	
	Différences négatives de change							GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées							G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
			Total des charges financières (VI)					GU	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3 396	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	263 478	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise SARL ABD DISTRI										Néant ☐ *	
										Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD	238 328
Charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	121 564
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	116 763
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices *										HK	25 154
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	19 896 161
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	19 541 073
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	355 088
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)							HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N			
							Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Autres charges							121 564				
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion									238 328		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N				
							Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABD DISTRI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2026, dont le total est de 2 211 584 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 355 088 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2025 au 28/02/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/06/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable

À compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2022-06 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

1. Changements de comptabilisation

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

En terme de résultat exceptionnel :

Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;

Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;

Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;

Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

2. Changement de présentation

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

Présentation du compte de résultat :

Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes : "charges exceptionnelles" et "produits exceptionnels" dans le compte de résultat ;

Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions ».

Présentation du bilan :

Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;

Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;

Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Les comptes courants créditeurs ne sont plus affectés en "Autres dettes" sur la liasse fiscale ni sur l'annexe mais en "Groupe et associés".

Autres informations :

En application du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, la Société a adopté, au 1er janvier 2025, les nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Règles et méthodes comptables

La colonne comparative 2024 a fait l'objet de reclassements de présentation pour s'adapter à la nouvelle nomenclature.

Compte tenu du caractère non significatif de ces reclassements, qui n'altèrent pas la lisibilité des états financiers, l'entité n'a pas jugé nécessaire de présenter séparément en annexe le bilan et le compte de résultat certifiés de l'exercice précédent dans leur ancien format.

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2026 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 397			1 397
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 730			1 730
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 641	540		4 181
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 768	540		7 308
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 000			45 000
Immobilisations financières	45 000			45 000
ACTIF IMMOBILISE	51 768	540		52 308

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- ----- Acquisitions	Entrées ----- Apports	- ----- Créations
Ventilation des augmentations <i>Immobilisations incorporelles</i> <i>Immobilisations corporelles</i> <i>Immobilisations financières</i>			540		
Augmentations de l'exercice			540		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- ----- Cessions	Sorties ----- Scissions	- ----- Mise hors service
Ventilation des diminutions <i>Immobilisations incorporelles</i> <i>Immobilisations corporelles</i> <i>Immobilisations financières</i>					
Diminutions de l'exercice					

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	637	200		837
- Installations générales, agencements aménagements divers	825	346		1 171
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 371	1 247		2 618
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 832	1 793		4 625
ACTIF IMMOBILISE	2 832	1 793		4 625

Notes sur le bilan
Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 623 914 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	45 000		45 000
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	3 363	3 363	
<i>Autres</i>	545 101	545 101	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
Charges constatées d'avance			
<i>Charges constatées d'avance</i>	30 450	30 450	
Total	623 914	578 914	45 000

Produits à recevoir

	Montant
<i>Etat produits a recevoir</i>	28 386
<i>Div produits a recevoir</i>	287 033
<i>RENOI DE MARGE</i>	10 758
Total	326 177

Notes sur le bilan
Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques <i>Litiges</i> <i>Garanties données aux clients</i> <i>Pertes sur marchés à terme</i> <i>Amendes et pénalités</i> <i>Pertes de change</i>					
Provisions pour charges <i>Pensions et obligations similaires</i> <i>Pour impôts</i> <i>Renouvellement des immobilisations</i> <i>Gros entretien et grandes révisions</i> <i>Charges sociales et fiscales</i> <i>sur congés à payer</i>					
Autres provisions pour risques et charges <i>Autres provisions</i>	194 068		55 794		138 274
Total	194 068		55 794		138 274
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : <i>Exploitation</i> <i>Financières</i> <i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 748 089 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	53 448	53 448		
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 342 061	1 342 061		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	335 576	335 576		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	17 004	17 004		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 748 089	1 748 089		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>NIMES PROVISIONS DE CHARGES</i>	17 598
<i>CRES PROVISIONS DE CHARGES</i>	89 989
<i>Dettes pr pour congés a p</i>	82 448
<i>Provisions interressement</i>	34 903
<i>Provisions 13 eme mois</i>	11 868
<i>Charges sociales/prov cp</i>	21 841
<i>Charges sociales provis 1</i>	10 088
<i>Org soc charges a payer</i>	17 142
<i>Taxe apprentissage</i>	136
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	14 315
<i>CFE</i>	18 563
<i>CVAE</i>	1 132
<i>TASCOM</i>	38 316
<i>Cr clts prov.pr recomp.a</i>	8 122
Total	366 461

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	30 450		
Total	30 450		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	5 777		5 777
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	19 622 283		19 622 283
Produits des activités annexes	23 611		23 611
TOTAL	19 651 671		19 651 671

Autres informations

ABD DISTRI

Société par Actions Simplifiée au capital social de 10 000 €

Siège social : CD 112 Lieudit Maumari, Route de Jacou – RM 65, 34920 LE CRES

893 652 297 R.C.S. Montpellier – SIRET 893 652 297 00027 – Code NAF 47.11D

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2026

A l'assemblée générale de la société ABD DISTRI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABD DISTRI relatifs à l'exercice clos le 28 février 2028, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mars 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'assemblée générale conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Fait à Mâcon, le 28 aout 2026

GELAS AUDIT

Anthony AGIER

Commissaire aux Comptes



ANNEXE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 28/02/26	Net au 28/02/25
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Install. techniques, matériel et outillage	1 397	837	560	760
Autres immobilisations corporelles	5 911	3 788	2 123	3 176
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	45 000		45 000	45 000
Total actif immobilisé (III)	52 308	4 625	47 683	48 936
Stocks et en-cours				
Marchandises	947 725		947 725	1 009 175
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 363		3 363	719
Autres créances	545 101		545 101	601 092
Charges constatées d'avance	30 450		30 450	28 290
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	9 997		9 997	399 993
Disponibilités	627 264		627 264	1 102 204
Total actif circulant (IV)	2 163 900		2 163 900	3 141 472
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 216 208	4 625	2 211 584	3 190 408

Bilan

	Net au 28/02/26	Net au 28/02/25
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	10 000	10 000
Réserves		
Réserve légale	1 000	1 000
Autres réserves	183 032	183 032
Report à nouveau	-223 899	
Résultat de l'exercice	355 088	-223 868
Total capitaux propres (I)	325 221	-29 836
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques	96 109	
Provisions pour charges	42 166	194 068
Total des provisions (II)	138 274	194 068
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	53 448	1 213 443
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 342 061	1 467 034
Personnel	129 953	138 493
Organismes sociaux	86 885	95 552
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	45 806	987
Autres dettes fiscales et sociales	72 932	103 495
Dettes fiscales et sociales	335 576	338 527
Autres dettes	17 004	7 172
Total des dettes (III)	1 748 089	3 026 177
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	2 211 584	3 190 408

Compte de Résultat

	du 01/03/25 au 28/02/26 12 mois	du 01/03/24 au 28/02/25 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	19 622 283	17 370 395
Production vendue	29 388	43 226
Montant net du chiffre d'affaires	19 651 671	17 413 621
Reprises sur amort., dép. et provisions		155 035
Autres produits	2 767	4 271
Total des produits d'exploitation (I)	19 654 437	17 572 927
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	16 664 928	15 372 866
Variation de stock (m/ses)	61 450	-505 312
Autres achats & charges externes	1 106 745	1 041 437
Impôts, taxes et vers. assim.	115 445	133 617
Salaires	1 144 907	1 320 588
Cotisations sociales	297 082	367 735
Dotations aux amort. et aux dépréciations	1 793	2 266
Sur immob. : dotations aux amort.	1 793	2 266
Autres charges	2 006	15 075
Total des charges d'exploitation (II)	19 394 355	17 748 272
Résultat d'exploitation (I - II)	260 083	-175 345
Quote-part sur op. faites en commun		
Produits financiers		
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.	3 396	
Total des produits financiers (V)	3 396	
Charges financières		
Total des charges financières (VI)		
Résultat financier (V - VI)	3 396	
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	263 479	-175 345
Produits exceptionnels (VII)	238 329	207 471
Charges exceptionnelles (VIII)	121 565	302 631
Résultat exceptionnel (VII - VIII)	116 764	-95 160
Impôts sur les bénéfices (X)	25 154	-46 637
Total des produits (I + III + V + VII)	19 896 162	17 780 399
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	19 541 074	18 004 267
RESULTAT DE L'EXERCICE	355 088	-223 868

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABD DISTRI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2026, dont le total est de 2 211 584 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 355 088 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2025 au 28/02/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/06/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Changement de méthode comptable - Modernisation des états financiers

La société a appliqué pour la première fois, à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, le règlement ANC n° 2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Cette application constitue un changement de méthode comptable se traduisant principalement par une nouvelle présentation des états financiers, la suppression des comptes de transferts de charges, la redéfinition du résultat exceptionnel.

Les impacts de ce nouveau règlement sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ne sont pas significatifs.

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2026 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 397			1 397
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 730			1 730
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 641	540		4 181
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 768	540		7 308
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 000			45 000
Immobilisations financières	45 000			45 000
ACTIF IMMOBILISE	51 768	540		52 308

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations <i>Immobilisations incorporelles</i> <i>Immobilisations corporelles</i> <i>Immobilisations financières</i>			540		
Augmentations de l'exercice			540		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions <i>Immobilisations incorporelles</i> <i>Immobilisations corporelles</i> <i>Immobilisations financières</i>					
Diminutions de l'exercice					

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	637	200		837
- Installations générales, agencements aménagements divers	825	346		1 171
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 371	1 247		2 618
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 832	1 793		4 625
ACTIF IMMOBILISE	2 832	1 793		4 625

Notes sur le bilan
Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 623 914 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	45 000		45 000
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	3 363	3 363	
<i>Autres</i>	545 101	545 101	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
Charges constatées d'avance			
<i>Charges constatées d'avance</i>	30 450	30 450	
Total	623 914	578 914	45 000

Produits à recevoir

	Montant
<i>Etat produits a recevoir</i>	28 386
<i>Div produits a recevoir</i>	287 033
<i>RENOI DE MARGE</i>	10 758
Total	326 177

Notes sur le bilan
Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	194 068		55 794		138 274
Total	194 068		55 794		138 274
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 748 089 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	53 448	53 448		
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 342 061	1 342 061		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	335 576	335 576		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	17 004	17 004		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 748 089	1 748 089		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>NIMES PROVISIONS DE CHARGES</i>	17 598
<i>CRES PROVISIONS DE CHARGES</i>	89 989
<i>Dettes pr pour congés a p</i>	82 448
<i>Provisions interressement</i>	34 903
<i>Provisions 13 eme mois</i>	11 868
<i>Charges sociales/prov cp</i>	21 841
<i>Charges sociales provis 1</i>	10 088
<i>Org soc charges a payer</i>	17 142
<i>Taxe apprentissage</i>	136
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	14 315
<i>CFE</i>	18 563
<i>CVAE</i>	1 132
<i>TASCOM</i>	38 316
<i>Cr clts prov.pr recomp.a</i>	8 122
Total	366 461

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	30 450		
Total	30 450		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	5 777		5 777
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	19 622 283		19 622 283
Produits des activités annexes	23 611		23 611
TOTAL	19 651 671		19 651 671

Autres informations